

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/08/2024 - 130406 - 2012 B 21383 - 499 216 380 - 37 RUE LA PEROUSE S.A.S.



37 RUE LA PEROUSE SAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 37.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 37 RUE LA PEROUSE, 75116 PARIS
RCS PARIS 499.216.380

PROCES VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze février, à douze heures,
Les Associés de 37 RUE LA PEROUSE SAS (la "Société") se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société, sur convocation du Président, conformément aux statuts.

Sont présents :

- LA PEROUSE LUXEMBOURG SARL, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois au capital de 105.300 Euros, dont le siège est sis 4 rue du Fort Wallis – L2714 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B129385, propriétaire de 3.699 actions et représentée par son Gérant, FARES FINANCE SARL, elle-même représentée par Messieurs Alberto MORANDINI, Christophe CLEMENT et Antoine KARAMOSKO
- FARES LUXEMBOURG SARL, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois au capital de 152.400 Euros, dont le siège est sis 4 rue du Fort Wallis – L2714 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B65230, propriétaire de 1 action et représentée par son Gérant, FARES FINANCE SARL, elle-même représentée par Messieurs Alberto MORANDINI, Christophe CLEMENT et Antoine KARAMOSKO,

Seuls Associés de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Antoine KARAMOSKO.

Le cabinet Mazars, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée Générale des Associés constate que les documents devant être mis à sa disposition l'ont été dans les délais légaux et que les rapports du Commissaire aux comptes ont été mis à sa disposition conformément à la loi au siège social.

Le Président rappelle que l'assemblée a été convoquée sur l'ordre du jour ordinaire suivant :

- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice écoulé
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions régies par l'article L227-10 du Code de Commerce
- Approbation des comptes annuels de cet exercice
- Approbation des charges non déductibles
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions régies par l'article L227-10 du Code de Commerce
- Quitus au Président
- Pouvoirs

L'Assemblée générale des associés prend connaissance du rapport du Président et des rapports des commissaires aux comptes.

La discussion est alors ouverte.

Personne ne demandant la parole, il est procédé aux votes des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Lecture faite du rapport général du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'Assemblée Générale des Associés approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Ces comptes se traduisent par une perte de 1.156.929 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Au titre des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'y a pas de dépense et charge non déductible au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés approuve l'affectation de la perte de l'exercice écoulé, s'élevant à 1.156.929 €, telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide, en conséquence, d'affecter l'intégralité de son montant au poste « Report à Nouveau ».

L'Assemblée Générale des Associés constate que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées présenté conformément à l'article L227-10 du code de commerce, approuve le rapport et les conventions qui y sont énoncées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

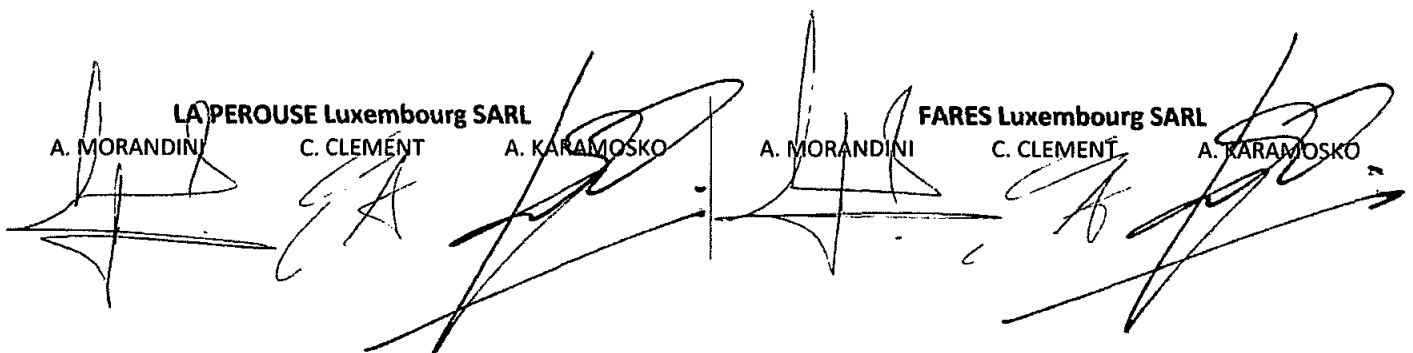
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés pour servir et valoir ce que de droit.


LA PEROUSE Luxembourg SARL FARES Luxembourg SARL
A. MORANDINI C. CLEMENT A. KARAMOSKO A. MORANDINI C. CLEMENT A. KARAMOSKO

BILAN - ACTIF

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		% de	Valeurs au		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/22		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			55			55
Terrains	35 852 086			35 852 086		
Constructions	21 966 783	10 668 363		11 847 914		
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	5 419	3 674		236		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			44			43
Participations	37 746 408			37 746 408		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	95 570 695	10 672 036	99	85 446 644		98
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			1			1
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	469 197			533 850		
Autres créances (3)	116 527			314 515		
Fournisseurs débiteurs	357			1 513		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	510 779		1	358 970		
Charges constatées d'avance (3)	9 238			2 465		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 106 098		1	1 211 312		1
Charges à répartir sur plusieurs exercices	178 533			214 239		
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	96 855 326	10 672 036	100	86 872 196		100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 37 000)	37 000		37 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation	34 672 061	40	34 672 061	40
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-13 953 570	-16	-12 739 574	-15
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 156 929	-1	-1 213 996	-1
SITUATION NETTE	19 598 562	23	20 755 491	24
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 533 156	2	1 533 156	2
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 131 718	25	22 288 648	26
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	37 037 204	43	36 133 858	42
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 772 880	25	22 531 859	26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 554 490	6	5 291 979	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	107 290		70 731	
Dettes fiscales et sociales	88 114		89 228	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	674		674	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	490 921	1	465 220	1
TOTAL DETTES	65 051 572	75	64 583 548	74
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	86 183 290	100	86 872 196	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

57 514 779

7 536 792

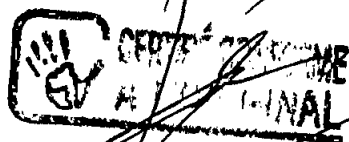
57 362 021

7 221 528

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation	0		
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 86 183 290,19 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -1 156 929,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/01/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Faits postérieurs à la clôture

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Structure	30 ans
- Façades, Etanchéité	30 ans
- IGT	10 à 15 ans
- Agencements	4 ans

La méthode de comptabilisation par composants est appliquée aux immeubles détenus.

Dans le cadre de la réévaluation libre des actifs réalisée en 2022, il a été procédé à une reventilation des composants ainsi qu'à une modification du plan d'amortissement de ces composants. Ces derniers sont désormais amortis sur leur durée de vie résiduelle estimée à la date de réévaluation

Dépréciation des immeubles

Les modalités de dépréciation des immobilisations ont été précisées par le règlement ANC n°2014-03. Ainsi, aux termes de l'article 214-16 du Plan Comptable Général (PCG), la dépréciation des éléments d'actifs doit être évaluée par l'entreprise à chaque clôture au moyen d'un test de dépréciation effectué dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

L'article 214-18 du PCG prévoit ainsi qu'une dépréciation ne doit être constatée que si la valeur actuelle de l'immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. Une dépréciation doit être constatée sous réserve qu'elle soit significative.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Postérieurement à l'acquisition, les titres de participation cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité. Cette valeur est déterminée principalement en fonction des critères suivants: l'actif net comptable corrigé et la rentabilité de la Société, évaluée par référence notamment à la valeur d'entreprise nette des dettes financières. Les titres des sociétés foncières sont évalués sur la base de l'actif net réévalué qui intègre les plus ou moins-values latentes sur les actifs immobiliers.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission des emprunts sont étalés sur la durée de remboursement des emprunts auxquels ils se rattachent.

IMPOT SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS 37 LA PEROUSE SAS est tête de groupe d'intégration fiscale.

Au 31/12/2023, ce groupe comprend les sociétés suivantes:

- SAS 37 RUE LA PEROUSE
- SARL ARGIROC

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son imposition comme en l'absence d'intégration fiscale. La société mère est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.	Terrains		35 852 086	
	Constructions		21 839 357	127 426
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles		3 381	2 038
FIN.	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	57 694 823	129 464
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		37 746 408	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	37 746 408	
TOTAL GENERAL			95 441 231	129 464

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains			35 852 086	11 833 783
	Constructions			21 966 783	21 438 340
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			5 419	
FIN.	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		57 824 287	33 272 123
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			37 746 408	27 294 917
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		37 746 408	27 294 917
TOTAL GENERAL				95 570 695	60 567 040

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre	9 991 443	676 920		10 668 363
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	3 144	529		3 674
Emballages récupérables divers				
TOTAL	9 994 587	677 449		10 672 036
TOTAL GENERAL	9 994 587	677 449		10 672 036

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag, am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		214 239		35 706	178 533
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Aucun mouvement survenu au cours de l'exercice n'est venu modifier le montant des amortissements dérogatoires comptabilisés. A la clôture de l'exercice, ceux ci s'élèvent à 1 533 156€.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	
Filiales et participations (1)	
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)	
1 . Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)
ARGIROC - -	
2 . Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS	
1. Filiales non reprises au §A :	
a. Filiales françaises	
b. Filiales étrangères	
2. Participations non reprises au §A :	
a. Dans des sociétés françaises	
b. Dans des sociétés étrangères	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	469 197	469 197	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	17 882	17 882	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	98 646	98 646	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	357	357	
	Charges constatées d'avance	9 238	9 238	
TOTAUX		595 320	595 320	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 238
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 238

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

	TAUX AMORTISSEMENT	MONTANT
Frais d'émission des emprunts	8,33	178 533

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

CAPITAUX PROPRES

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 700,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 700,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)		37 037 204	903 346	36 133 858	
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	21 772 880	835 380	3 000 000	17 937 500
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		443 422			443 422
Fournisseurs & comptes rattachés		107 290	107 290		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	88 011	88 011		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés		103	103		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		5 111 068	5 111 068		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		674	674		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		490 921	490 921		
TOTAUX		65 051 572	7 536 792	39 133 858	18 380 922
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	750 000			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés					

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	490 921
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	490 921

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	903 346
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85 380
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 665
Dettes fiscales et sociales	103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 063 494

ENGAGEMENTS

37 RUE DE LA PEROUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

Autres engagements donnés:

- Engagement de maintien de la détention directe ou indirecte par FARES Luxembourg SARL
- Engagement des associés (La Pérouse Luxembourg / FARES Luxembourg) de ne pas céder leurs parts sans accord préalable et écrit du prêteur
- Cession de créances dues au titre des contrats de couverture de taux d'intérêt
- Promesse de cession Dailly des créances issues des baux commerciaux en cas de défaut.
- Privilège de prêteur de denier de l'immeuble au profit de la Société Générale (subrogation des garanties CADIF / BNP accordées lors du refinancement de 2014 - hypothèque initiale: 12 720 000€)

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Hypothèque conventionnelle au profit de Société Générale	21 687 500					21 687 500
SWAP CA sur emprunt refinancement 2014	5 501 155					5 501 155
SWAP SG sur emprunt refinancement 2017	15 073 845					15 073 845
FLOOR SG sur emprunt refinancement 2017	20 575 000					20 575 000
TOTAL (1)	62 837 500					62 837 500
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	62 837 500					62 837 500

DETAIL DES COMPTES